



## Communiqué

### Début du SNU : la FERC préfère l'Éducation populaire !

Le 13 février 2022, des « séjours de cohésion » du Service national universel (SNU) ont débuté, pendant le temps scolaire de la zone C, en concurrence donc avec le temps d'enseignement, disposition sans précédent appelée « articulation avec la scolarité ».

Objectif du gouvernement : 4000 jeunes ce mois et 50 000 en tout pour 2022. Des élèves vont donc être privé-es de cours alors même que les deux dernières années ont déjà conduit à une perte importante d'accès à l'éducation avec la pandémie Covid. Deux autres sessions sont prévues en juin et juillet. Le ministre de l'Éducation nationale a mobilisé préfet-es, recteur-trices et directeur-trices académiques, CPE et enseignant-es pour faire la promotion et l'organisation du SNU ainsi que la quasi-totalité des moyens et agent-es « Jeunesse » (les CEPJ).

#### **La FERC CGT se prononce contre l'établissement du SNU depuis son annonce**

Si pour encore cette année, le SNU ne s'adresse qu'à des volontaires, son but officiel est de former 800 000 jeunes par an. Surprenant, alors que l'Armée et la Gendarmerie refusent de s'impliquer directement dans ce SNU. L'objectif affiché de former les « futurs citoyens » cache en réalité la volonté d'imbiber la société de culture militaire dans l'espoir qu'infuse, dans la jeunesse, un amour de l'uniforme et de l'ordre. Si le SNU devenait obligatoire, il ne devrait en aucun cas s'effectuer pendant les temps de scolarité, la FERC porte le projet d'une éducation populaire pas d'une éducation militaire.

#### **Au programme, uniforme, morale et précarité**

Une fois devenue obligatoire, la participation aux séjours SNU donnera droit à un certificat exigé pour passer le bac et le permis de conduire. Les jeunes devront faire des « missions d'intérêt général » c'est-à-dire faire le travail de salarié-es sans n'avoir aucun droit ni rémunération.

Le coût du SNU est de 1,6 milliards d'euros cette année, 6 milliards annuels à terme, alors que le gouvernement met à mal la dimension émancipatrice de l'École autant par la suppression de postes que par les effets des contre-réformes Blanquer. Au contraire, nous revendiquons des moyens pour une éducation à la citoyenneté, en particulier dans un contexte de montée en puissance de l'extrême droite.

**La FERC CGT exige l'abandon du SNU avant qu'il ne devienne obligatoire et que les crédits prévus soient reversés à la création de postes statutaires dans l'Éducation nationale, au ministère de la jeunesse et des sports et au financement des associations sportives et d'éducation populaire.**

*Montreuil, le 17 février 2022*